

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

□□□□ □□□□ □□□□ □□□□□□

Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

## 4.2 Objectifs du projet

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
<b>1</b>	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input type="checkbox"/>
<b>2</b>	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
<b>3</b>	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
<b>4</b>	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
<b>5</b>	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
<b>6</b>	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

le,

Signature



Département :  
PYRENEES ATLANTIQUES

Commune :  
LESCAR

Section : AO  
Feuille : 000 AO 01

Échelle d'origine : 1/2000  
Échelle d'édition : 1/5000

Date d'édition : 26/05/2021  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43  
©2017 Ministère de l'Action et des  
Comptes publics

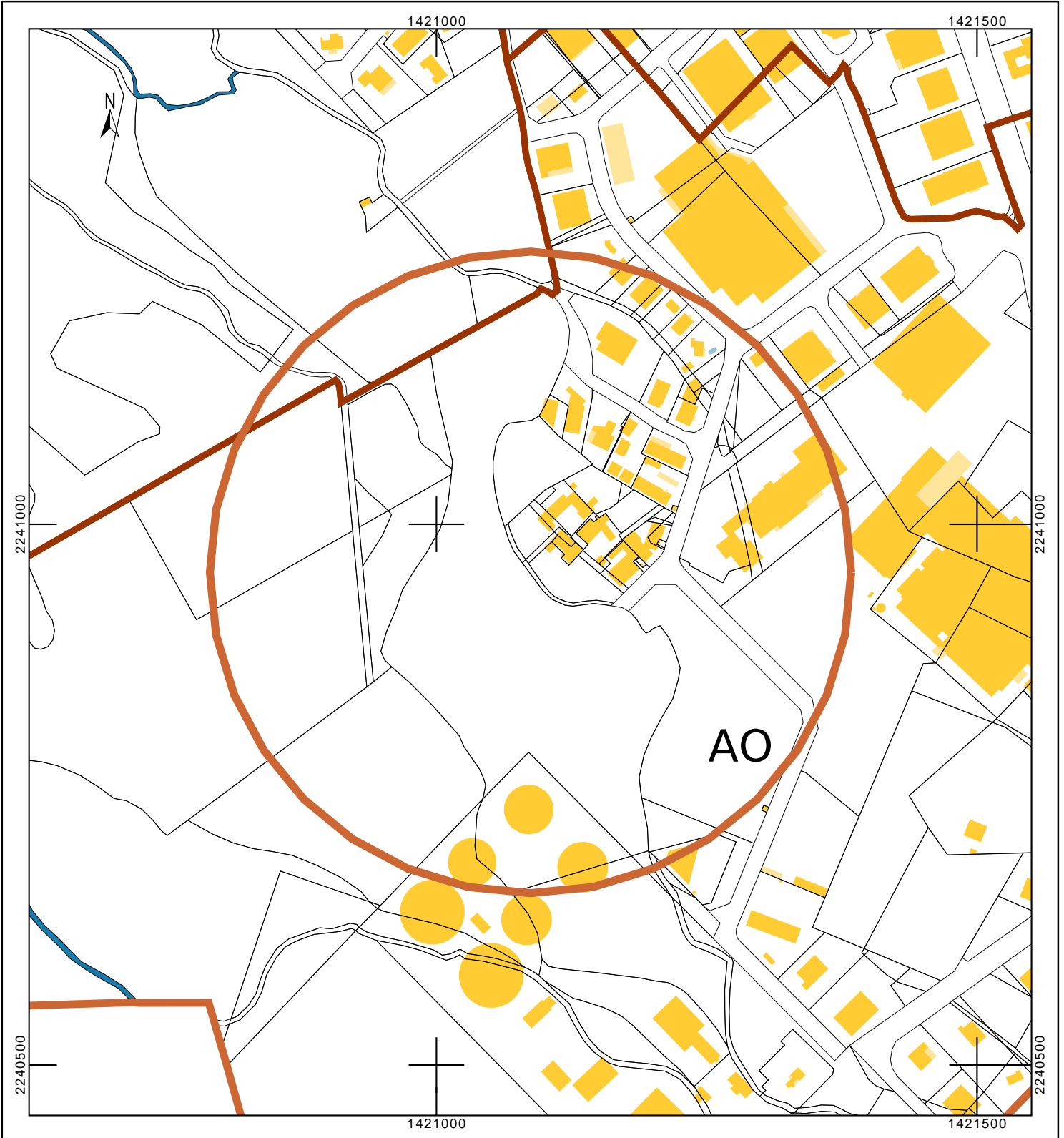
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

-----  
PLAN DE SITUATION  
-----

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
PAU  
6, rue d'Orléans 64016  
64016 PAU Cedex  
tél. 05.59.98.68.78 -fax 05.59.98.68.99  
cdfif.pau@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

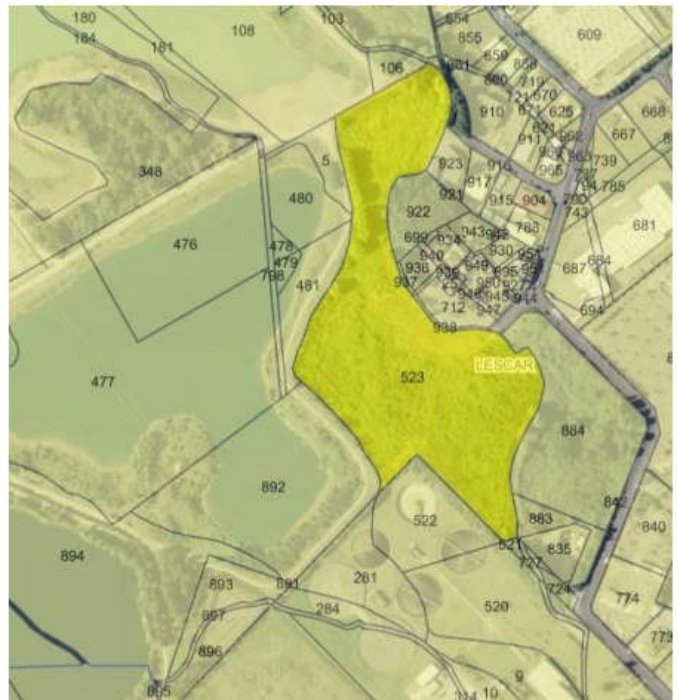


## Annexe 2 : Localisation du projet au regard de l'urbanisme

### Le site

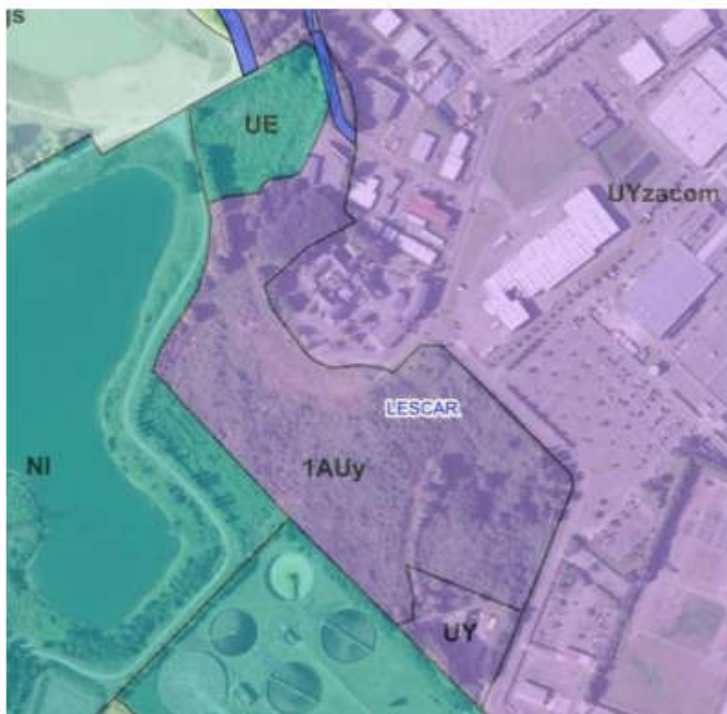


### La parcelle : AO523



### Règlement d'urbanisme

PLUi : zone 1 AUy



La partie de parcelle zonée en NI au PLUi ne sera pas impactée par le projet.

## Annexe 2b : Localisation du projet au regard du risque inondation

### PPRI : zone verte aléas bleu clair



Zone  
d'implantation  
du projet

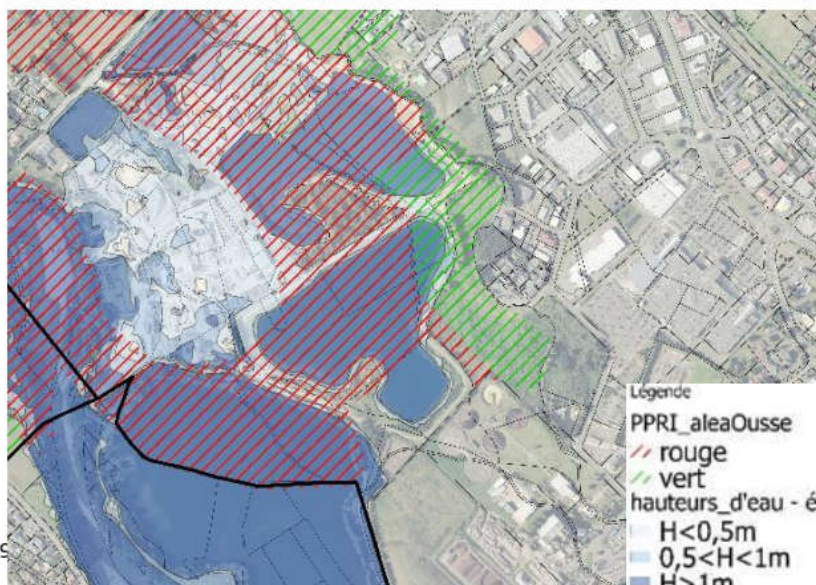
#### Légende :

Zone verte : constructions autorisées avec prescriptions

Zone rouge : constructions interdites – **Le projet ne concernera pas cette partie de parcelle par ailleurs zonée en NI.**

### PPRI : extrait de l'étude hydraulique de 2018 (Syndicat Intercommunal du Gave de Pau)

Terrain Roussille placé en zone verte du PPRI, mais en secteur non inondable de l'étude.



#### Legende

PPRI\_aleaOusse

rouge

vert

hauteurs\_d'eau - étude hydraulique crue centennale

H < 0,5m

0,5 < H < 1m

H > 1m

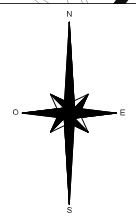


Parcelle du projet

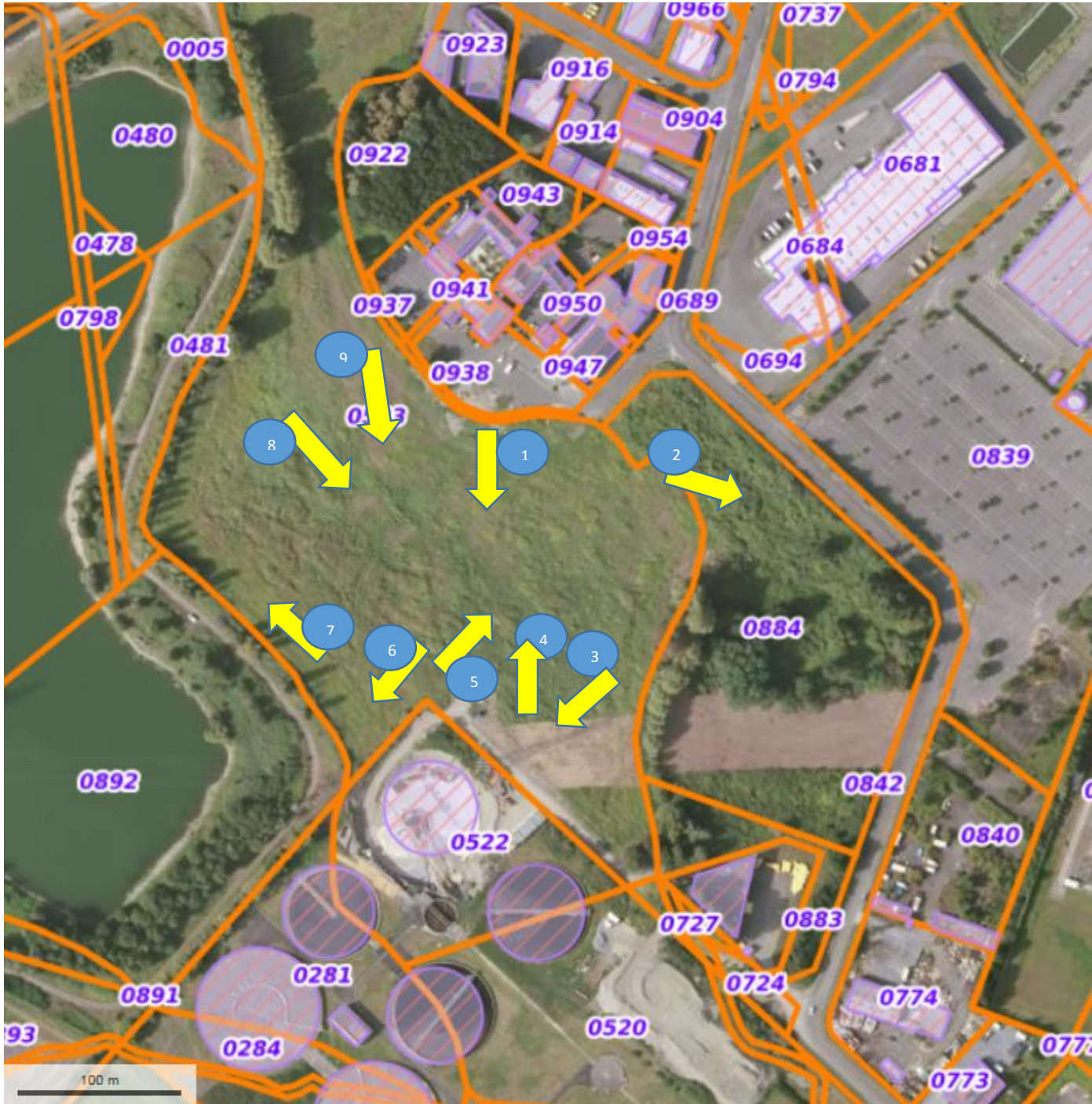


**PERIMETRES DE PROTECTION**

Captage AEP



Réf. EPS02255 - Version 2	Imprimé le 06/05/2021
Echelle : 1/8000	
Réalisé par : SC	



**ANNEXE 3**  
**Photographies localisées et datée**  
**du 12/05/2021**



Photo 1 :  
Culture agricole  
+ station  
épuration au  
loin



Photo 2 :  
Zone de  
dépôt  
(parcelle  
AO 884)



Photo 3 :  
Emprise EDF et  
zone prairie



Photo 4 :  
Prairie et  
hôtel à  
l'arrière-  
plan



Photo 4 bis:  
Terre agricole  
et hôtel à  
l'arrière-plan



Photo 5  
Limite zone  
agricole A  
et zone de  
prairie B



Photo 6 : Aspect  
de l'occupation  
du sol dans la  
zone naturelle  
(NI) du PLU au  
Sud-Ouest de la  
zone du projet



Photo 7 :  
Lisière  
Ouest



Photo 8 : terre cultivée



Photo 9  
Angle  
bâtiments  
en cours de construction



Panorama Axe NORD/SUD



# Annexe 6 : plan de localisation du projet par rapport aux sites Natura 2000

géoportail

## Zonages environnementaux

site FR7212010 Barrage d'Artix et saligue du Gave de Pau ZPS (directive oiseaux)

site FR7200781 Gave de Pau ZSC (directive habitat)

Parcelle AO523 objet du projet

ZNIEFF type 2 n°720012970 (réseau hydrographique du Gave de Pau et ses annexes hydrauliques)



# ANNEXE 7 : Document cadre analyse des milieux et évaluation de l'impact du projet

## 1. Description des milieux sur la parcelle

Zone	surface	Description
A-Nord	9600 m <sup>2</sup>	<p>La totalité de la parcelle AO 0523 est actuellement en nature de culture céréalière dans un système de production agricole intensive (production d'orge en 2021).</p> <p>A signaler que la bande Sud-Ouest inscrite au PLU en zone N est également cultivée aujourd'hui.</p>
B-Sud	8000 m <sup>2</sup>	<p>Prairie permanente et régulièrement coupée pour satisfaire aux exigences d'entretien de l'emprise de la ligne Haute tension. Milieu sans intérêt particulier, constituée essentiellement d'une strate herbacée dominée par les graminées et les plantes annuelles ou bisannuelles typiques de milieu ouvert, relativement riche sur sol argileux. Aucune strate arbustive ou arborée.</p> <p><b>Liste non exhaustive des espèces présente</b></p> <p>Onagre rosée - <i>Oenothera rosea</i>            Cerfeuil dressé : <i>Chaerophyllum hirsutum</i>            Herbes aux ânes : <i>Oenothera biennis</i>            Millepertuis commun : <i>Hypericum perforatum</i>            Potentille rampante : <i>Potentilla reptans</i>            Bardane commune : <i>Arctium lappa</i>            Lychnis fleur de coucou : <i>lychnis flos coculi</i>            Arbre aux papillons : <i>Buddleja davidii</i>,            Raygrass d'Italie : <i>Lolium multiflorum</i>            Paturin des prés ; <i>Poa pratensis</i>            Dactyle aggloméré : <i>Dactylis glomerata</i></p> <p>Pour information :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La lisière Est de la zone en limite de la parcelle AO884 est constituée au sud par une haie arborée composé de chêne pédonculé, frêne commun et érable plane dont le sous étage est envahis par l'arbre au papillon (<i>Buddleja davidii</i>), espèce exotique particulièrement invasive. Que l'on retrouve ponctuellement dans la zone prairial (zone B).</li> <li>• La parcelle O884 est une prairie dégradée largement utilisée comme zone de dépôts de gravas, déchet de construction et autres déchets végétaux.</li> <li>• La lisière Ouest, après le fossé de limite de parcelles avec AO892 (sablrière) est composée d'une levée de terre totalement envahie par la ronce. A noter la présence de 5 peupliers d'Italie sans intérêt autre que paysager.</li> </ul>



## 2. Localisation du site par rapport aux différents zonages réglementaires

La parcelle objet du projet est en limite du site Natura 2000 FR 7200781 Gave de Pau (directive habitat) qui cible essentiellement le réseau hydrographique et ses berges immédiates (cf. ANNEXE 9a). Il est intégré au site FR 7212010 Barrage d'Artix et saligue du gave de Pau au titre de la directive oiseau (cf. ANNEXE 9b) et cartographié en ANNEXE 6.

Les sites disposent d'un diagnostic écologique mais aucun DOCOB n'a été encore finalisé.

Selon l'évaluation environnementale du PLUI, la parcelle fait partie des éléments de « corridors de milieux ouverts et boisés » (p 78-79 ANNEXE 8a) et constitue une « zone tampon » entre les activités économiques et le Gave dans ce secteur (p 130 ANNEXE 8b).

## 3. Impact du projet sur les sites Natura 2000

La liste non exhaustive des espèces identifiées lors d'un rapide inventaire de la zone B-Sud en mai 2021 n'indique pas la présence (1) d'espèce intéressante d'un point de vue biodiversité ou (2) d'espèces caractéristiques patrimoniales typique des milieux humides désignés dans les éléments de description du site Nature 2000. Aucun habitat caractéristique n'a été identifié sur site. Néanmoins, La zone B-sud est constituée d'un milieu ouvert qui permet sans doute le développement de nombreux insectes base de l'alimentation de certaines espèces d'oiseaux. La zone ne constitue pas, à priori, un espace particulièrement intéressant pour la nidification.

La zone agricole est évidemment encore moins intéressante en terme de biodiversité.

L'impact direct du projet sur les 2 sites Natura 2000 sera donc limité compte tenu des faibles surfaces considérées et de l'occupation actuelle du sol et des usages passés et actuels. Le projet occasionnera une altération de la flore de la prairie sur une surface limitée à la zone d'emprise des serres et des voiries. Le projet n'aura aucun impact sur la lisière boisée à l'Est de la zone du projet (le boisement est installé sur la parcelle voisine n° AO 884).



4 – Caractéristiques générales du projet (nature du projet, objectifs, procédures d'autorisation, localisation, composantes...) Veuillez préciser :

- le périmètre et les plans du projet : implantation des bâtiments, parkings, réseaux (EP, EU..), entrée(s), voies de desserte routières

Le périmètre et les plans du projet sont détaillés en *Annexes 1, 2, 3 et 4*.

L'emprise au sol du projet est de 13 170 m<sup>2</sup> sur les 19 425 m<sup>2</sup> de la parcelle (68 % d'occupation) ce qui satisfait amplement à la nécessité de maintenir à minima 15% d'espace vert (32% sur ce projet).

- l'implantation du forage prévu ainsi que les bâches de stockage des eaux de pluie ;

L'implantation du forage prévu ainsi que les emplacements des bâches de stockage d'eau de pluie sont détaillés en *Annexe 3*. Les zones d'infiltration possibles pour l'eau de pluie sont présentées en *Annexe 3*, leurs emplacements définitifs et leur dimensionnement seront établis après une étude de sol.

- le mode de connexion du projet au réseau de chaleur de l'unité de méthanisation Cap Ecologia ;

Pour l'instant nous n'avons aucune donnée sur le réseau de chaleur ; celui-ci étant encore en cours de définition au niveau de l'agglomération.

Le meilleur mode de raccordement sera étudié une fois la chaleur disponible.

Par ailleurs, ce projet est intégré et pris en compte dans le programme Cap Ecologia.

- les travaux nécessaires à la réalisation du projet (terrassements, voirie, immobilier, réseaux EP et EU..)

Le projet prévoit essentiellement des travaux de terrassement. Ceux-ci ne consistent qu'en un déblai/remblai sans matériaux excédentaires et comprenant très peu de volumes du fait des très faibles pentes et variations sur le terrain actuel.

Le plan de terrassement sera précisé lors de l'étude de terrassement.

Tous les locaux nécessaires au projet consisteront en des structures légères et déplaçables (de type Algeco), aucune construction en dur n'est prévue dans ce projet.



- les caractéristiques des déchets générés par votre projet en phase travaux et en exploitation (type, quantité prévisionnelle... ) et leur stockage provisoire si nécessaire (lieu, évacuation... )

Les déchets générés lors de la phase de travaux sont essentiellement constitués de métal, plastiques et déchets ménagers qui seront stockés et évacués dans les containers de l'agglomération ou à la déchetterie en fonction de leur nature.

- Le planning prévisionnel des travaux

Planning Travaux	M0	M+1	M+2	M+3	M+4	M+5
Terrassements + commandes						
VRD						
Bâtiments						
Recrutement du personnel						
Montage serres et hangars						
Montage aquacole						
Montage hydroponique + plein champ						
Lancement biofiltres						
Lancement élevages + éclosion						
Lancement cultures						

5- Sensibilité environnementale de la zone d'implantation Il est particulièrement attendu, sans être exhaustif, une analyse :

- sur la nature des milieux impactés (humains, faune, flore... ) en phase travaux ;

Le secteur de l'exploitation est éloigné de centres d'habitats denses.

Aucune structure particulièrement sensible, de type maison de retraite, hôpital, école, n'a été recensée à proximité de l'exploitation.

A noter la présence d'un hôtel, à environ 50 m de la zone la plus proche des travaux.

Aucune nuisance olfactive ou sonore n'est constatée sur les fermes aquaponiques existantes en phase d'exploitation, en dehors du flux logistique pour les livraisons/commandes.

L'accès au site sera strictement réservé aux opérateurs du chantier pendant les travaux et aux salariés durant la phase d'exploitation. Le site sera entièrement sécurisé et l'accès des particuliers sera réduit à des créneaux horaires précis.

Les espèces présentes ne mettent en évidence aucune espèce protégée ni milieu ou habitat d'intérêt (parcelle cultivée) et la frange naturelle pouvant avoir le rôle tampon mis en évidence dans le Docob, sera conservée et non impactée ni par les travaux ni par le projet final.



- des risques naturels associés (inondation...);

La zone d'implantation est actuellement considérée comme inondable. Le PPRi est en révision sous l'égide de la DDT64 et la parcelle sortira de la zone inondable avant la construction des serres.

6 – Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé (incidences, cumuls, mesures évitement/réduction...);

Préciser les impacts potentiels de l'ensemble des travaux en phase chantier ainsi que les mesures d'évitement et de réduction des impacts potentiellement dommageables pour l'environnement (phase travaux et exploitation).

Les effets négatifs en phase de travaux porteront principalement sur :

- La qualité de l'air : par la formation éventuelle de poussière localement au niveau du chantier,
- L'activité hotellière : par l'occupation d'une surface intégrée dans le paysage, et l'émission de bruits,
- Le trafic routier : bien que la voie d'accès soit peu empruntée, le trafic pourrait être perturbé par une affluence de camions et d'engins liés au chantier,
- La faune locale : bien que la zone présente peu d'intérêt écologique, l'activité du chantier risque d'éloigner la faune locale.

Cependant cette modification sera temporaire au vu de la durée limitée des travaux (6 mois maximum).

Sur site, durant l'exploitation le stock sera composé de :

- Liquide :
  - Eaux pluviales 1500 m<sup>3</sup> en citerne souple étanche,
  - Thé de lombrifiltration 25 m<sup>3</sup> en citerne souple étanche,
  - Eau oxygénée en bidon de 25L, maximum 250L de stock.

Les stocks d'intrants chimiques sont très réduits.

- Solides :
  - Déchets des activités (carcasses, viscères, poissons morts stockés en congélateur et collectés par un équarisseur);
  - Aliments pour les poissons, stockés sous abri et au sec (un plan de dératissage sera en place).
- Gazeux : Aucun produit gazeux n'est stocké sur le site.

Les rejets seront les suivants :

- Rejets d'eau sanitaire : les eaux usées domestiques sont renvoyées dans le réseau sanitaire collectif.



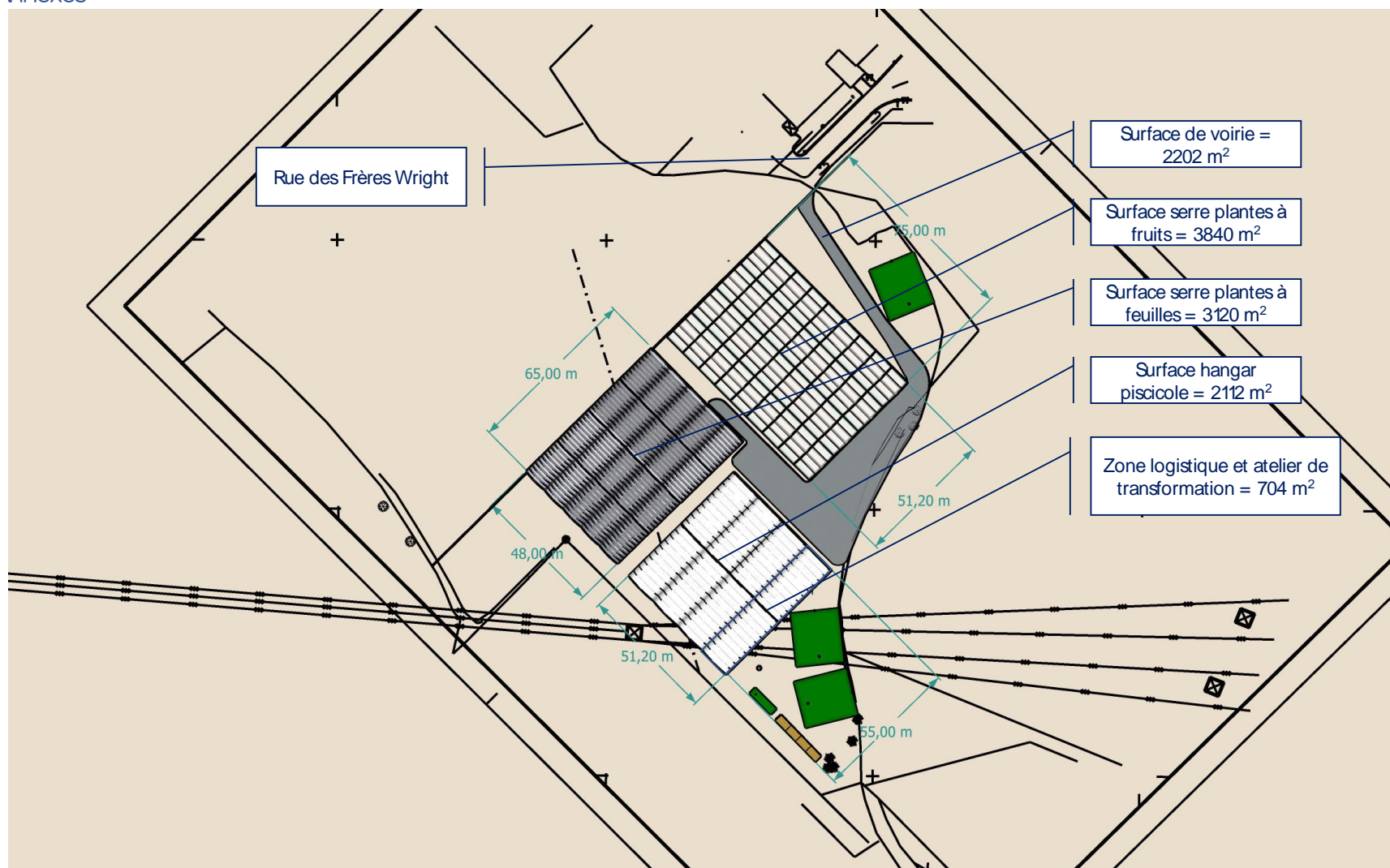
- Rejets accidentels et chroniques: Les dispositions en place (aire imperméabilisée, sous-abri, dans une armoire phyto, au-dessus d'un bac de rétention) sont de nature à empêcher la dispersion d'éventuels polluants.
- Les eaux pluviales: Elles sont collectées via les toitures des bâtiments et stockées dans des cuves souples auto-portantes étanches. Les surverses seront dirigées vers système d'infiltration dont la surface sera définie par une étude de sol.
- L'eau des bassins d'élevage: L'eau des bassins d'élevage sont en recirculation, donc pas de rejet. En cas de vide sanitaire ou d'accident, elles seront dirigées vers le réseau d'assainissement collectif. Cette eau étant de qualité supérieure pour l'élevage de nos salmonidés, elle ne présente aucun risque sanitaire. Les rejets issus de la filtration mécanique de l'eau d'élevage constituent les boues piscicoles qui sont instantanément traitées par lombrifiltration.

Un débitmètre eaux-usées sera utilisé pour mesurer les volumes d'eaux envoyés dans le tout à l'égout.

- Rejets atmosphériques: Aucun
- Déchets: Le mode d'entreposage des déchets sur le site (carcasses, viscères, poissons morts stockés en congélateur et ramassés par un équeurisseur) écarte tout risque de transfert vers les sols et les eaux souterraines et donc vers les populations avoisinantes. Le projet repose sur le recyclage, les déchets verts et végétaux invendus/invendables sont réintégrés dans la lombrifiltration. L'ensemble des déchets ménagers et de production (emballages plastiques, bois, etc..) seront acheminés vers les filières dédiées.

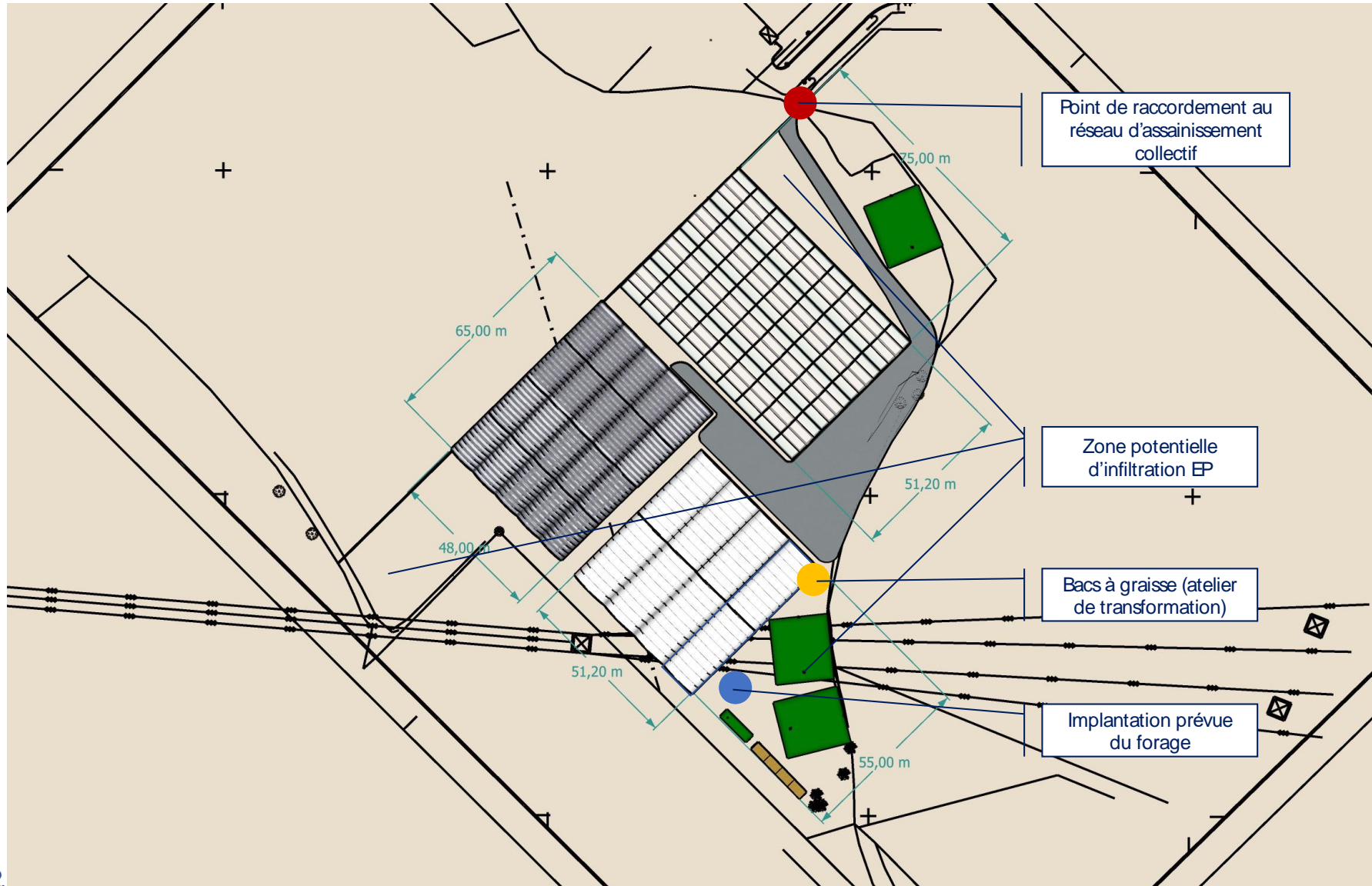


7- Annexes



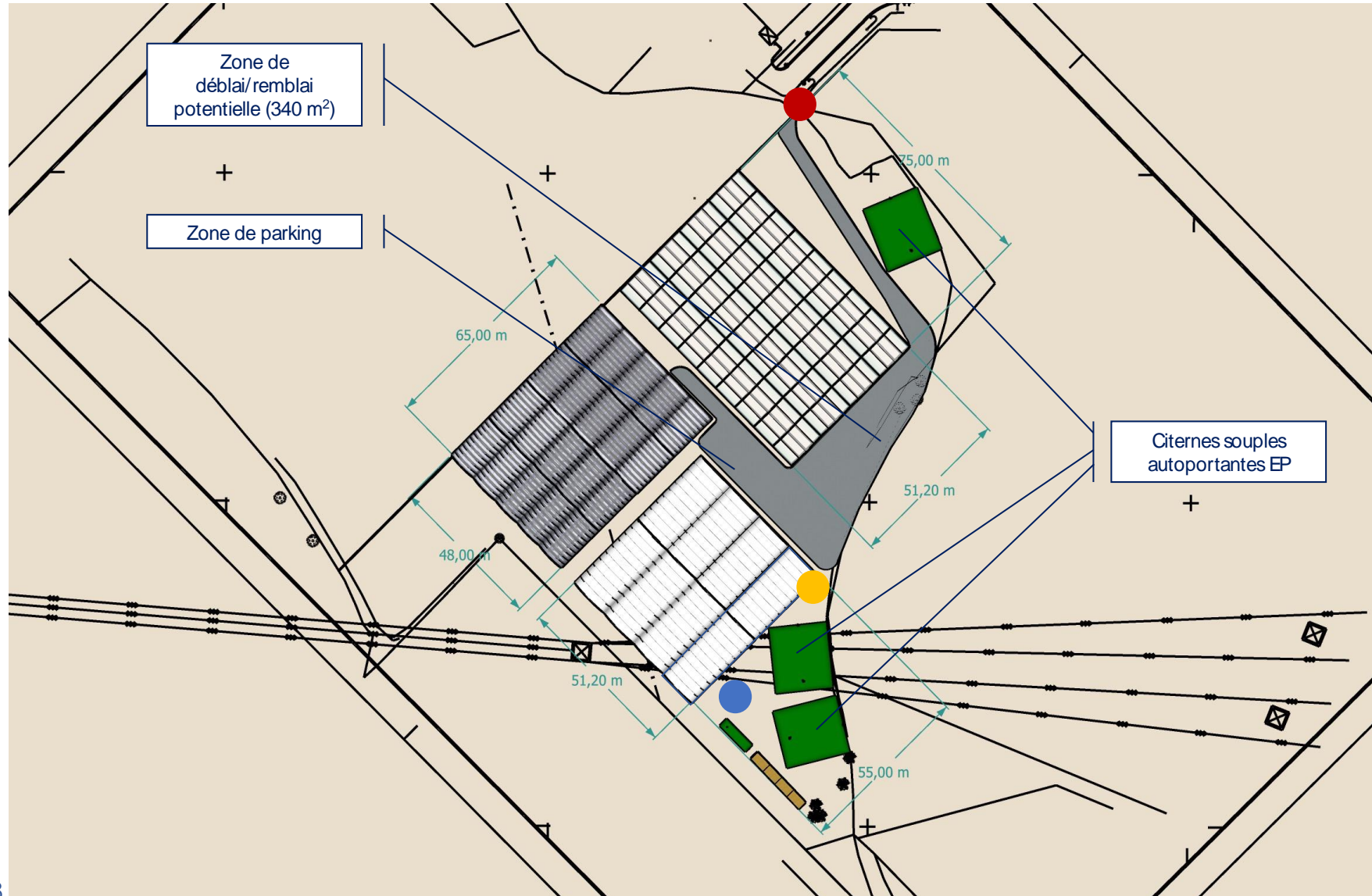
1.





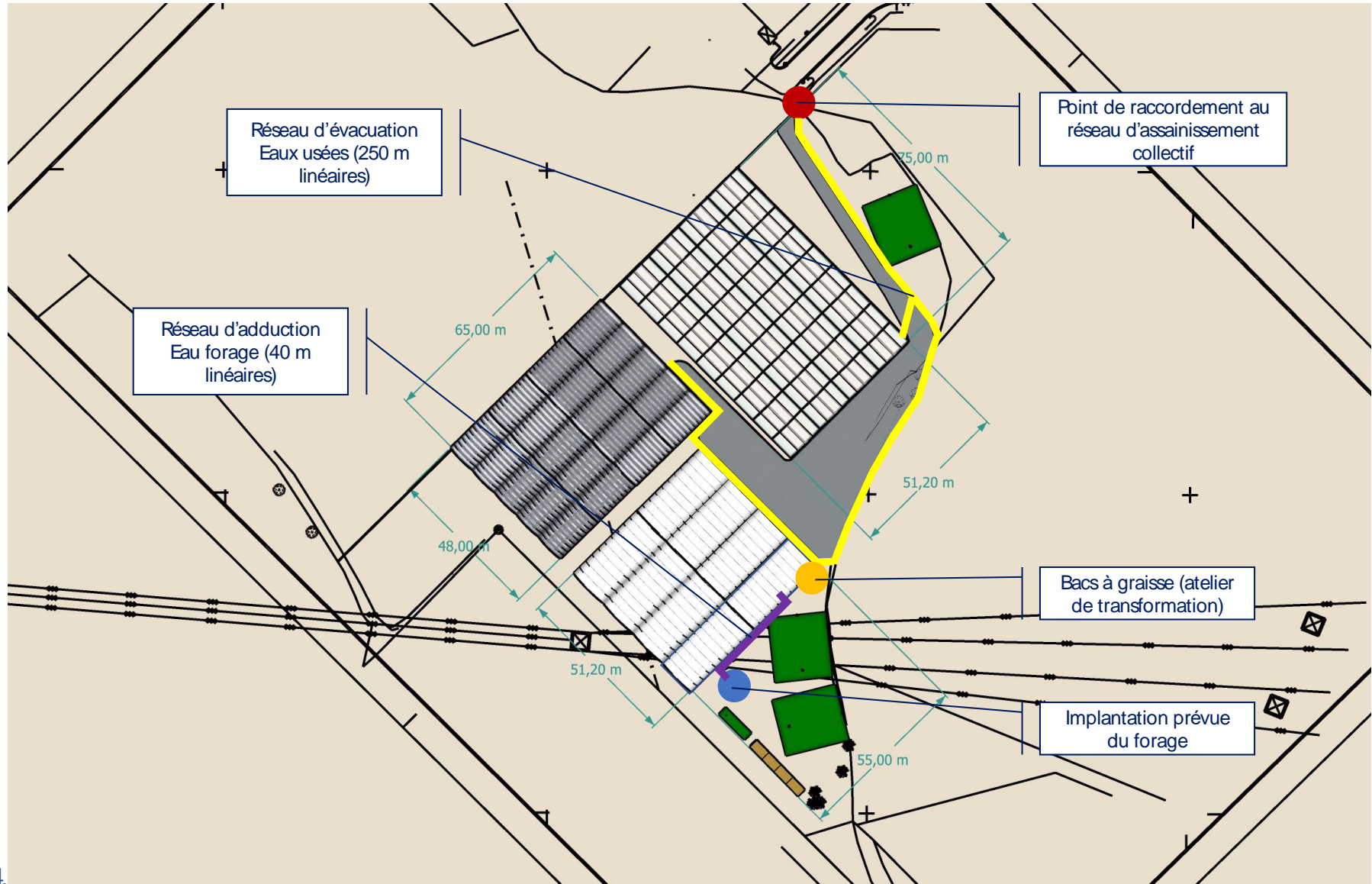
2





3.





4.

